

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 907

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Conjuguer profit et morale

(jd) Profit et morale sont-ils compatibles? A vrai dire l'épargnant suisse n'a guère le loisir de se poser la question: c'est les yeux fermés qu'il doit placer ses économies, avec certes l'espoir d'un rendement mais sans savoir si son argent travaillera selon des critères éthiques ou écologiques par exemple.

A l'heure où deux projets de banque alternative sont en discussion en Suisse, le *Tages Anzeiger Magazin* du 7 mai dernier rappelle qu'aux Etats-Unis le «Mouvement pour un investissement socialement responsable» (SRI) connaît un succès important.

L'idée est née du combat pour les droits civiques: dans les années 60, les militants se sont aperçus que l'arme économique pouvait être aussi efficace, si ce n'est plus, que les marches de protestation et les bulletins de vote. Des investisseurs institutionnels font alors pression sur les entreprises dont ils sont actionnaires pour qu'elles favorisent l'égalité raciale. On se souvient aussi des succès de Ralph Nader dans sa lutte

contre l'industrie automobile pour l'amélioration de la sécurité des véhicules.

Mais c'est la création de fonds de placement dès 1970 qui va donner une impulsion décisive à l'investissement orienté vers des buts précis: économies d'énergie et énergie solaire, lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, projets de développement au niveau local. Certains de ces fonds se trouvent en tête au tableau des cotations. Depuis 1983, une lettre boursière répertorie les possibilités de placement selon des critères économiques et éthiques: en plus de la situation financière des entreprises, elle évalue le comportement énergétique, le climat de travail, la qualité des produits, la prise en compte de l'environnement, des liens avec l'industrie d'armement et l'Afrique du Sud.

Qui en Suisse prendra l'initiative de lancer un tel fonds de placement, ou, préférentiellement de réunir et de diffuser les informations qui permettront de conjuguer profit et morale? ■

Valeurs inactuelles

(ag) *La nationalité explicite l'appartenance à la communauté nationale. Elle est liée à des valeurs qui — même si elles ne sont pas dans le vent — n'en ont pas moins une légitimité historique: le sol, la race, la patrie (24 heures, 3 mai).*

Pour que la citation n'apparaisse pas hors contexte, précisons que l'auteur explique que les descendants des Alémanes ou des Burgondes ne parlent pas en Suisse la même langue (mais c'était des ethnies, des peuples, pas des races!)

Et que ces valeurs peuvent être explosives, preuve en soit l'histoire européenne où elles ont conduit à de fameux dérapages.

Qu'il y ait des facteurs historiques et matériels à partir desquels une communauté invente son originalité, soit! Mais comment peut-on associer en une phrase: valeur, race et légitimité historique? ■

ECHOS DES MEDIAS

La *Gazetta Ticinese* dérouté les rédactions, qui ne savent si elles doivent annoncer la cessation de parution de ce quotidien ou au contraire qu'une solution a pu être trouvée pour assurer son existence. DP en a prudemment parlé la semaine dernière dans sa rubrique «Echos des médias». Mais *L'Hebdo* a fait mieux, puisque dans son numéro du 12 mai, il annonce la disparition de la *Gazetta* dans une de ses rubriques et son sauvetage dans une autre. Bon pour la tête: au lecteur de choisir! Il semble que la deuxième version soit la bonne.

Grands changements en préparation pour le 250^e anniversaire de la *FAN/Feuille d'avis de Neuchâtel*. Non seulement le format sera normalisé, mais le titre changera puisqu'à partir d'octobre le journal s'appellera *L'Express*.

(réd) Un salut à nos confrères du *Courrier* qui ont obtenu collectivement le prix Jean Dumur, destiné à récompenser un journaliste qui a pris des risques pour le respect de l'indépendance de la presse. Grâce à une collaboration avec *La Liberté* (Fribourg), *Le Courrier* offre à environ 7000 Genevois des pages nationales de qualité et, travail de l'équipe récompensée, un style original dans le suivi de l'actualité locale.

PRIX JEAN DUMUR AU «COURRIER»

La mauvaise conscience des rédactions

Daniel Cornu, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève* et membre du jury, a su, dans son allocution, parler de la «différence» du *Courrier*: «En prenant ouvertement le parti des plus faibles contre l'oubli, des plus pauvres dans une société qui célèbre la réussite et l'argent, des autres tout simplement — saisonniers, travailleurs clandestins, demandeurs d'asile — dans une société parfois effrayée et aspirant au repli, les «localiers» du *Courrier* ont été, sont encore, la mauvaise conscience de tout un monde établi et — pourquoi le cacher? — d'autres rédactions aux oreilles délicieusement chatouillées par les sirènes de l'établissement».

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon

Point de vue: Jean-Louis Comuz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA